

KPMG AUDIT SUD-EST 480 avenue du Prado 13269 Marseille Cedex 8 Téléphone : Télécopie : +33 (0)4 91 86 63 00 +33 (0)4 91 86 63 19

Site internet: www.kpmg.fr

# Cinémarseille - Association

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010 Cinémarseille - Association 2, rue du Cinéma - 13016 Marseille Ce rapport contient 18 pages



KPMG AUDIT SUD-EST

480 avenue du Prado 13269 Marseille Cedex 8 France Téléphone : Télécopie : Site internet : +33 (0)4 91 86 63 00 +33 (0)4 91 86 63 19

www.kpmg.fr

#### Cinémarseille - Association

Siège social: 2, rue du Cinéma - 13016 Marseille

#### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Cinémarseille, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

6 mai 2011



#### Justification des appréciations 2

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

#### Dépréciation des créances clients :

L'association constitue des dépréciations des créances selon les modalités décrites au paragraphe c) de la note 1 de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par l'association, décrite dans la note 1 - paragraphe c - de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

#### Contrôle interne

Compte tenu des spécificités de votre association et du dispositif existant de contrôle interne, nous avons mis en œuvre les contrôles substantifs que nous avons estimé adaptés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### Vérifications et informations spécifiques 3

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 6 mai 2011

KPMG AUDIT SUD-EST

Joëlle Bouchard Actionnaire

Robert Acquaviva

Associé



# **COMPTES ANNUELS**

CINEMARSEILLE

**AU 31 DECEMBRE 2010** 

ш
극
ᇙ
S
œ
A
6
z
0

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

						2040	2009
ACTIF (en €)	1	2010	THE	2009	PASSIF (en €)	0107	2004
ACTIF IMMOBILISE	280	Amorr			CAPITAUX PROPRES ET RESERVES		
Immobilisations incorporelles	1 860	1 002	858	1 478			
Construction	2 513	235	2 278				
Matériel technique	25 163	25 163	0	909	Fond social	5 992	5 992 35 630
Autres immobilisations corporelles	102 198	95 696	6 502	3 655	Report a nouveau Report a nouveau Provisions nouveaus at charges	-3 850 29 560	-2 947 32 891
Immobilisations financières	1 727	0	1 727	1 727	Subventions d'équipement	0	0
	133 461	122 096	11 365	7 466	Situation nette	64 385	coc L/
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Créances	18 962		18 962	10 810	Emprunts auprès des établissements de crédit	16 599	108
Autres créances	34 391		34 391	31 405	Fournisseurs Fournisseurs d'immobilisations Dettes fercies et corigies	55 707	55 080
Disponibilités	86 269		86 269	112 168	Autres dettes	9 295	5 338
	139 622		139 622	154 382		81 601	79 182
COMPTE DE REGULARISATION					COMPTE DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance					Produits constatés d'avance	2 000	11 101
TOTAL	273 083	122 096	150 987	161 848	TOTAL	150 987	161 848

ш
$\exists$
금
Ш
S
MAR
⋖
≥
Ш
빌
73

	OMPTE DE R	ESULTAT AU	COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010		
(F 10) 3300VII)	2 010	2 009	PRODUITS (en €)	2010	2009
כושאיסבס (פו כי)	000	200 330	Droduction vendue	121 857	102 863
Achats et charges externes	700 000	200 920			
Impôts et taxes	15 663	13 683	Subvention d'exploitation	491 927	455 339
Salaires	266 643	236 030	Autres produits	83	29
Charges sociales	98 172	84 336	Reprises sur provisions et transferts de charges	44 961	32 778
Dotations aux amortissements et aux provisions	6 768	13 677	Produits financiers	0	0
Autres charges	3 570	1 614	Produits exceptionnels	11 101	22 560
Charges financières	1 156	649	Résultat net (perte)	3 850	2 947
Charges exceptionnelles	1 198	602	Résultat net (bénéfice)	0	0
TOTAL	673 779	616 516	TOTAL	673 779	616 516
Mise à disposition gratuite des locaux	30 000	30 000	Prestations en nature Ville de Marseille	30 000	30 000

#### CINEMARSEILLE

#### ANNEXE

Au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2010, dont le total est de 150.987  $\in$  et au compte de résultat de l'exercice, dont le total est de 673.779  $\in$  et dégageant un déficit de -3 850  $\in$ .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2010.

Les notes n°1 à 12, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

# SOMMAIRE

Annexe au Bilan et au Compte de Résultat	Note N°
du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2010	
I - Règles et Méthodes Comptables	1
II - Changements de Méthode	3
III - Compléments d'information relatifs	
au Bilan et au Compte de Résultat	
- Etat de l'actif immobilisé	4
- Etat des amortissements	4
- Etat des provisions	5
- Etat des échéances des créances et des dettes	6
- Détail des produits à recevoir	7
- Détail des charges à payer	7
- Détail des comptes de régularisation (Actif et Passif)	8
- Engagements hors bilan	9
- Informations complémentaires	10

#### Note nº 1

#### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Célébration de l'anniversaire des 20 ans de l'Alhambra en Juin 2010.
- Lors de la réunion de l'Assemblée Générale du 28 avril 2010, Nomination de William BENEDETTO au poste de Directeur du Cinéma l'Alhambra, à compter du 1 er Septembre 2010, en remplacement de Jean-Pierre DANIEL démissionnaire.

#### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation (règlement N°99-01 et 99-03 du CRC) relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'activité
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

# a) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité :

-	Logiciels	3 ans
-	Matériel de projection	5 ans
-	Matériel de transport	5 ans
_	Chapiteau	5 ans
-	Agencements et aménagements	3 à 5 ans
_	Matériel informatique	5 ans
_	Mobilier	5 ans
2	Installations générales	5 ans

#### b) Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une dépréciation lors de l'apparition d'un risque d'irrécouvrabilité.

#### c) Provision pour risques et charges

Une provision est constituée lorsqu'un risque est avéré et son estimation est réalisée à partir des informations connues.

#### d) Provision pour indemnités de départ à la retraite

Cette provision est calculée en prenant en compte les indemnités acquises au 31/12/2010 (charges sociales incluses) et évaluées selon les droits spécifiés dans la convention

collective à laquelle est rattaché le personnel. Seul le personnel en contrat à durée indéterminée âgé d'au moins 55 ans a été pris en compte

Le calcul de la provision n'est pas actualisé et n'est pas pondéré par une table de mortalité et par le « turn-over » du personnel.

#### Note nº 2

#### CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

	TABLEAU DES IMN	OBILISATIONS A	U 31 DECEMBRE 201	0
en€	Valeur brute à la fin de l'exercice précédent	Acquisitions	Cessions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciel	1 860	0	0	1 860
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations, Agencements	0	2 513	0	2 513
Matériel technique	25 163	0	0	25 163
Autres immos corporelles	98 837	4 285	924	102 198
TOTAL	125 860	6 798	924	131 734

#### Note N°4

T	ABLEAU DES AM	ORTISSEMENTS A	U 31 DECEMBRE 20	10
en€	Montant des amortissements cumulés à la fin de l'exercice précédent	Dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissement de l'exercice	Montant des amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS				
INCORPORELLES				
Logiciel	382	620	0	1 002
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations, Agencements	0	235		235
Matériel technique	24 556	606	0	25 162
Autres immos corporelles	95 182	1 438	924	95 696
TOTAL	120 120	2 899	924	122 095

	TABLEAU D	ES PROVISIONS AU	31 DECEMBRE 2010	)
en €	Montant des provisions cumulées à la fin de l'exercice précédent	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant des provisions cumulées à la clôture de l'exercice
PROVISION				
pour risques	25 691	3 869		29 560
pour charges	7 200		7 200	0
TOTAL	32 891	3 869	7 200	29 560

	FTAT	DES ECHEANCE	S DES CREAN	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES AU 31 DECEMBRE 2010 (en €)	MBRE 2010 (en €)		
	Blankone mot one	/HUU	FCHEANCES		Montant net au	ECHEANCES	NCES
CDEANCES	Montant net au	בסובי	Alfolio ::	DETTES	<u></u>	Moine d'un an	Plus d'un an
CHERNOLO	Bilan	Moins d'un an	Plus d'un an		Bilan	וווו מוווס מוווסווו	
Clients	18 962	18 962		Emprunts auprès des 0 établissements de crédits	0	0	0
Autres Créances	20 391	20 391	0	Fournisseurs	16 599	16 599	0
Produits à recevoir	14 000	14 000		0 Dettes fiscales et sociales	55 707	55 707	0
			0	0 Autres dettes	9 295	9 295	0
TOTAL	53 353	53 353	0		81 601	81 601	0

#### **DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR**

Subvention Fondation de France	2 000	€
Subvention Conseil Régional 2010	12 000	€
Divers (IJSS)	1 853	€
TOTAL	15 853	_€

### Note N°8

#### **DETAIL DES CHARGES A PAYER**

Fournisseurs factures non parvenues	5 860	€
Personnel provision pour congés payés	27 829	€
Organismes sociaux Charges à payer	531	€
Etat	1 163	€
TOTAL	35 384	_€

# **CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

NEANT

#### Note N°10

#### PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Produits d'exploitation concernant 2010 :

5 000€

TOTAL

5 000 €

# ENGAGEMENT RELATIF AUX INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

La provision pour indemnités de départ à la retraite, comptabilisée dont la méthode d'évaluation est expliqué dans "les règles et méthodes", concerne le personnel âgée de 55 ans et plus. Au 31 décembre 2010, une estimation du coût pour l'ensemble du personnel a été réalisée selon la même méthode d'évaluation. Le coût complémentaire de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 56 694 €.

# INFORMATIONS SUR LES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

MATERIEL	Redevances ht payées			Redevances ht restant à payer		
	Antérieures	De l'exercice	Cumulées	A 1 an	De 2 à 5 ans	Totales
1 Photocopieur CAN	15 135	13 016	28 151	13 016	25 427	38 443

Prix de vente final au terme de la location : 872 € HT

### INFORMATIONS SUR L'EFFECTIF MOYEN

Cadres 2

Non Cadres 7

Total 9

#### DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Le volume d'heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés et n'ayant pas donné lieu à demande s'élève au 31/12/2010 à 1 080 heures.

#### REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-56 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versé aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés est nul en 2010.